

CONSEIL COMMUNAL D'ETOY
Du 14 juin 2011 à 17h15
Maison de commune

Installation et assermentation des
Autorités communales

L'ordre du jour se présente comme suit :

Sous la présidence de M. le Préfet Jacques Bezençon

1. Ouverture de la séance par M. Le Préfet
Message de bienvenue de M. Demissy, Pasteur à Etoy
Nomination provisoire du secrétaire et des scrutateurs
2. Assermentation des conseillers
3. Assermentation de la Municipalité
4. Election du Président du Conseil Communal
5. Election du Secrétaire du Conseil Communal

Sous la présidence du Président du Conseil Communal

6. Election des Vice-présidents
7. Election des scrutateurs
8. Election des scrutateurs suppléants
9. Election de l'huissier
10. Election de deux membres et d'un suppléant au
Conseil intercommunal de l'A.S.S.A.G.I.E (association scolaire
Aubonne Gimel Etoy)
11. Election de la Commission des finances
12. Election de la Commission de gestion
13. Election de la Commission de recours
14. Election de la Commission d'urbanisme
15. Propositions individuelles

Sous la présidence de M. le Préfet Jacques Bezençon

- Message de bienvenue de M. Demissy, Pasteur à Etoy

M. Demissy remercie et félicite tous les conseillers pour leur engagement dans la société. Il adresse ses meilleurs vœux pour la nouvelle législature. Dans son message il exprime une profonde considération pour notre démocratie ouverte qui va dans le respect des populations étrangères (droit de vote communal). Il estime que cela devrait être un modèle pour le monde, car notre démocratie est de qualité. Il remercie l'engagement des personnes du village qui oeuvrent pour faire vivre les sociétés locales et pour que la vie du village se déroule avec harmonie.

- nomination provisoire du secrétaire et des scrutateurs

Mme Isabelle Vouillamoz est élue secrétaire.

Mme Véronique Elamly et M. Thierry Creteigny sont élus scrutateurs.

2. Assermentation des conseillers, conformément aux arts. 83 à 92 de la Loi du 28 février 1956 sur les communes (LC) points 9-22-68-88

Constatant que les élections n'ont donné lieu à aucun recours, M. le Préfet procède à l'assermentation.

L'appel est fait par la secrétaire.

Membres présents : 48 - 2 excusés (MM Olivet et Gianola) qui seront assermentés à la première assemblée où ils se présenteront.

3. Assermentation de la Municipalité, conformément à l'art. 87 points 48-49-50-51-52

M. le Syndic et MM les Conseillers municipaux déclarent qu'il n'existe aucun degré de parenté prohibé selon l'art. 48 LC et solennise la promesse.

4. Election du Président du Conseil Communal,

conformément à l'art. 89 point 11 (à la majorité absolue)

M. Vincent Payot propose la candidature de M. Jean-Marc Schlaeppi.

Bulletins délivrés et rentrés	48
Bulletin blanc	1
Bulletin nul	0
Bulletins valables	48
Majorité absolue	25

M. Jean-Marc Schlaeppi est élu Président du Conseil Communal pour une année avec 47 voix.

5. Election du Secrétaire du Conseil Communal

M. Jean-Marc Schlaeppi propose la candidature de Mme Isabelle Vouillamoz, Secrétaire sortante.

Bulletins délivrés et rentrés	48
Bulletin blanc	0
Bulletin nul	0
Bulletins valables	48
Majorité absolue	25

Mme Isabelle Vouillamoz est élue Secrétaire du Conseil Communal pour la législature avec 48 voix.

Il est constaté qu'il n'existe aucun degré de parenté prohibé selon l'art. 12 LC entre le Président et la Secrétaire.

M. le Préfet demande à la secrétaire de lui faire parvenir le PV pour signature.

M. le Préfet remercie M. Daniel Fiora qui n'a pas désiré se représenter à la Municipalité après 13 années et demie passées à gérer un important dicastère (les finances). Il transmet le message du canton et le remercie pour son action et sa grande disponibilité auprès de la commune.

Il constate que 4 municipaux ont été réélus, cela veut dire que ces personnes se sont mises à la disposition de la communauté et les citoyens ont montré leur confiance en votant pour eux. Cela permet la pérennité dans la conduite des affaires communales.

M. Pierre de Mestral, nouvel élu, devra mettre ses compétences dans le suivi des affaires communales et régionales. Il faudra relever de nouveaux défis, il lui rappelle qu'il a des devoirs civiques importants dans sa nouvelle fonction.

Il se réjouit des contacts et de la collaboration entre la commune et la préfecture.

Après ses messages, M. le Préfet Jacques Bezençon se retire et remet la présidence à M. Jean-Marc Schlaeppi.

Sous la présidence du Président du Conseil, M. Jean-Marc Schlaeppi

6. Election des Vice-présidents

M. Thierry Simond présente Mme ^{Au} Orelie Daiz comme 1^{ère} vice-présidente (au lieu de 2^{ème} comme actuellement). Il est demandé à l'assemblée de voter à main levée. Accepté à l'unanimité.

Avis contraire	1
Abstention	0
Accepté à la majorité	

Mme ^{Au} Orelie Daiz est élue première vice-présidente pour une année.

Mme ^{Au} Orelie Daiz présente M. Thierry Creteigny comme 2^{ème} vice-président. Il est demandé à l'assemblée de voter à main levée. Accepté à l'unanimité.

Avis contraire	0
Abstention	1
Accepté à la majorité	

M. Thierry Creteigny est élu deuxième vice-président pour une année.

7. Election des scrutateurs

M. Matthew Thomson présente
Mme Sophie Thury présente

Mme Yvonne Amstutz
Mme Sandra Cochard

Mme Yvonne Amstutz est élue scrutatrice avec 45 voix
Mme Sandra Cochard est élue scrutatrice avec 47 voix

8. Election des scrutateurs suppléants

Mme Marie-Louise Magnenat présente
M. Narcisse Plumey présente
Mme Orélie Daiz présente

Mme Sandrine Buchet
M. Lionel Capt
M. Nicolas Dutoit

M. Nicolas Dutoit est élu scrutateur suppléant avec 39 voix
Mme Sandrine Buchet est élue scrutatrice suppléante avec 32 voix

M. Lionel Capt obtient 25 voix

9. Election de l'huissier

M. Cédric Delétra présente M. Denis Pittet (qui officie depuis 22 ans).

M. Denis Pittet est élu avec les acclamations de l'assemblée

10. Election de deux membres et d'un suppléant au conseil intercommunal de l'ASSAGIE**Membres :**

M. Cédric Delétra présente
M. Roger Demont présente

Mme Rosangela Buchet
Mme Marie-Louise Magnenat
M. Eric Hoyois.

Mme Marie-Louise Magnenat est élue membre avec 41 voix
M. Eric Hoyois est élu membre avec 38 voix

Mme Rosangela Buchet obtient 26 voix.

Suppléant :

M. Cédric Delétra présente Mme Rosangela Buchet.
Le vote est demandé à mains levées. Accepté à l'unanimité.

Mme Rosangela Buchet est élue suppléante à la majorité (1 abstention)

11. Election de la Commission des finances

Pour la commission des finances, il faut 7 candidats.

M. Thierry Simond présente	M. Matthew Thomson
M. Vincent Payot présente	M. Cédric Delétra
M. Philippe Martin présente	M. Roger Demont
	M. Florian Magnollay
	M. Jean-Luc Rochat
M. Luc Magnollay présente	M. Bernard Gmür
M. Florian Magnollay présente	M. Philippe Martin
	Mme Martine Ray-Suillot
	M. John Buclin

M. Matthew Thomson est élu avec 39 voix

M. Roger Demont est élu avec 38 voix

Mme Martine Ray-Suillot est élue avec 36 voix

M. Florian Magnollay est élu avec 36 voix

M. Jean-Luc Rochat est élu avec 35 voix

M. Cédric Delétra est élu avec 34 voix

M. John Buclin est élu avec 34 voix

M. Philippe Martin obtient 33 voix

M. Bernard Gmür obtient 24 voix

12. Election de la Commission de gestion

Pour la commission de gestion il faut 7 candidats.

Mme Marie-Louise Magnenat présente	Mme Sophie Thury
M. Cédric Delétra présente	Mme Rosangela Buchet
	M. Bernard Gmür
Mme Sophie Thury présente	M. Luc Magnollay
Mme Rosangela Buchet présente	M. Tristan Jakob
M. Vincent Payot présente	M. Patrick Lüthi
M. Thierry Cretegnny présente	Mme Véronique Elamly

M. Tristan Jakob est élu avec 46 voix
M. Patrick Lüthi est élu avec 45 voix
Mme Véronique Elamly est élue avec 44 voix
Mme Sophie Thury est élue avec 44 voix
M. Luc Magnollay est élu avec 44 voix
Mme Rosangela Buchet est élue avec 43 voix
M. Bernard Gmür est élu avec 43 voix

13. Election de la Commission de recours

Pour la Commission de recours il faut 5 candidats

M. Thierry Simond présente	M. Vincent Payot
M. Roger Demont présente	M. Florian Magnollay
	M. Philippe Martin
Mme Marie-Louise Magnenat présente	M. Cédric Delétra
M. Eric Hoyois présente	M. François Blanc

M. Philippe Martin est élu avec 48 voix
M. Vincent Payot est élu avec 47 voix
M. François Blanc est élu avec 46 voix
M. Florian Magnollay est élu avec 44 voix
M. Cédric Delétra est élu avec 41 voix

14. Election de la Commission d'urbanisme

Pour la Commission d'urbanisme il faut 5 candidats.

M. Vincent Payot présente	M. Thierry Simond
Mme Anne Rohrbach présente	Mme Tania Séverin
M. Marc-Olivier Christinat présente	M. André Fragnière
	M. Narcisse Plumey
M. Thierry Cretegy présente	M. Boris Cuanoud
M. Cédric Delétra présente	Mme Aurélie Daiz
..... présente	M. Dominique Dubugnon
M. Jean-Luc Rochat présente	M. Jacques Lepori
M. Patrick Lüthi présente	Mme Irène Golay
M. André Fragnière présente	M. M.-O. Christinat

M. André Fragnière est élu avec 34 voix
M. Narcisse Plumey est élu avec 32 voix
M. Marc-Olivier Christinat est élu avec 32 voix
Mme Aurélie Daiz est élue avec 31 voix
M. Thierry Simond est élu avec 29 voix

Mme Irène Golay obtient 22 voix
Mme Tania Séverin obtient 15 voix
M. Boris Cuanoud obtient 13 voix
M. Jacques Lepori obtient 13 voix
M. Dominique Dubugnon obtient 9 voix

15. Propositions individuelles

M. Michel Roulet, syndic présente la nouvelle répartition des dicastères.

Séance levée à 20h00

Prochaines séances:
Lundi 26 septembre 2011 à 20h00
Lundi 12 décembre 2011 à 19h00 suivie d'un repas

Le Président

Jean-Marc Schlaeppli



La Secrétaire

Isabelle Vouillamoz